
Communiqué de presse

88% des locataires vaudois sont satisfaits de leur logement

La Chambre vaudoise immobilière (CVI) et l'Union suisse des professionnels de l'immobilier Vaud (USPI Vaud) ont fait réaliser, au début de cette année, une enquête de satisfaction par l'institut M.I.S. Trend auprès d'un échantillon représentatif de 500 locataires vaudois âgés de 18 à 74 ans. La marge d'erreur est de +/- 4.5%. Il s'agit de la dixième étude de ce genre, la première ayant été conduite en 1999. En voici les principaux résultats.

88% des locataires se déclarent très ou assez satisfaits de leurs conditions de logement. Sur une échelle de 1 (très insatisfait) à 10 (très satisfait), 33% des locataires attribuent les notes 9 et 10 à leurs conditions de logements, 31% la note 8, 19% la note 7, 6% la note 6 et 11% des notes entre 1 et 5.

4% des locataires jugent que leur loyer est très bon marché, 14% qu'il est plutôt bon marché, 57% le qualifient de correct, 22% estiment qu'il est plutôt cher, 3% qu'il est beaucoup trop cher. En clair, cela signifie que 75% des locataires considèrent que leur loyer est correct, voire plutôt bon marché. Par ailleurs, 89% des locataires n'ont jamais subi de résiliation de bail.

Ces données, qui témoignent de relations globalement harmonieuses entre les locataires et les propriétaires, vont à l'encontre de certains préjugés. La CVI et l'USPI Vaud considèrent toutefois que les efforts des propriétaires et des professionnels de l'immobilier en vue de répondre aux attentes des locataires doivent être poursuivis.

L'enjeu des rénovations énergétiques

Comme la question climatique préoccupe une part grandissante de l'opinion publique, nous avons voulu savoir, dans le cadre de l'enquête réalisée cette année, si les locataires considéraient que leur logement nécessitait d'être rénové ou d'être équipé d'installations moins gourmandes en énergie. Les avis sont partagés puisque 51% estiment que leur logement doit être rénové alors que 47% pensent que cela n'est pas nécessaire (2% sont indécis).

Les réponses des locataires paraissent plus nuancées si l'on englobe l'enjeu financier. Ainsi, 41% des sondés sont prêts à admettre des rénovations et l'installation d'équipements plus économes en énergie moyennant une augmentation correspondante du loyer, tandis que 44% des locataires préfèrent conserver leur logement dans son état actuel avec un loyer inchangé (15% sont indécis). Cela semble indiquer que dans le débat relatif à la protection de l'environnement naturel, on ne saurait négliger les aspects économique et social si l'on veut obtenir des résultats concrets à brève échéance.

55% des locataires rêvent d'accéder à la propriété

Un autre élément frappant, c'est que l'envie des locataires d'accéder à la propriété de leur logement reste forte. 55% des locataires souhaiteraient en effet acquérir un jour leur propre logement. Bien que l'aménagement du territoire soit devenu un enjeu politique majeur, il est intéressant de noter que 61% des locataires désireux d'accéder à la propriété aimeraient acheter une maison tandis que 24% souhaitent acquérir un appartement (15% sont indécis).

Lausanne, le 27 mai 2019